



<http://www.evad-dijon.fr>



<http://relais-planete-solidaire.org>



<http://www.arecyler.org>

Élections municipales 2008

Questionnaire à l'attention des candidats à la mairie de Dijon et éventuels futurs conseillers communautaires.

1 - Dijon n'a pas d'Agenda 21, alors que des départements et localités bourguignonnes sont déjà inscrites dans une démarche d'Agenda 21. Pouvez-vous vous engager à mettre en place ce type de démarche pour votre prochain mandat en réunissant administrations, entreprises, associations et citoyens ?

2 - Il existe à Dijon des centaines de lampadaires (publiques et privés) absolument pas adaptés, éclairant autant le ciel que le sol. Ceci engendre un gaspillage énergétique énorme, ainsi qu'une gêne pour la flore, la faune et la contemplation du ciel. Que comptez vous faire pour lutter contre la pollution lumineuse ?

3 - Il y a plusieurs centaines de panneaux publicitaires de grandes tailles dans la ville de Dijon. Plusieurs villes dans différents pays ont décidé leur interdiction. Que comptez vous faire pour lutter contre cette pollution visuelle ?

4 - Dijon ne donne aucune aide aux particuliers qui souhaitent s'équiper d'équipements écologiques pour l'habitation (panneaux solaires thermiques, panneaux solaires photovoltaïques, chauffage au bois, récupération d'eau de pluie, isolation renforcée,...). Pouvez vous aider à l'achat de matériel ? Quelles sont vos propositions ?

5 - Hormis la tour Elithis et la maison de l'environnement, il y a de nombreux bâtiments en construction (publiques et privés) et aucun ne peut se vanter d'avoir une étiquette énergie « A » (< 50 Kwh/m2/an). Pourtant grâce à quelques villes Françaises et à de très nombreuses villes Allemande, Suisses et Autrichiennes on dénombre des milliers de réalisations ayant au minimum l'étiquette « A ». Que comptez vous faire à ce sujet ?

6 - Etes vous prêt à mettre en ligne sur internet 2 ou 3 fois par an la consommation de la ville en électricité, gaz, essence, eau et vous engager à réduire ces consommations ?

7 - La ville utilise encore des pesticides tel que le RoundUp pour lutter contre les mauvaises herbes. Certaines villes ont aboli l'utilisation des pesticides. Etes vous prêt à le faire ?





8 - Le Grenelle de l'environnement a insisté sur l'aspect extrêmement polluant du trafic aérien. Des millions d'euros sont dépensés pour aménager celui de Longvic, alors que d'autres solutions existent. Quelle est votre position sur ce sujet ?



9 - Etes vous prêt à contribuer à la structuration d'une filière BIO locale, en concertation avec la communauté d'agglomération?



10 - L'incinération des déchets est dangereux pour notre environnement et notre santé (rejets de dioxines). Quand allons-nous voir la pesée embarquée à Dijon pour réduire la quantité de déchets incinérés ? Sinon, quelles autres solutions comptez vous mettre en place pour diminuer la quantité de déchets à incinérer?



11 - Etes vous prêt à mettre en place une commission extra-municipale dédiée à l'environnement, dans un esprit de démocratie participative?



12 - L'étalement urbain est à l'origine d'un accroissement continu des déplacements. Quelles mesures allez vous prendre d'une part pour limiter ce phénomène et, d'autre part, pour rendre beaucoup moins attractif l'usage de l'automobile «en solo» pour les déplacements domicile travail et pour réduire le nombre d'automobiles entrant dans la ville ?



13 - L'usage de l'automobile pour conduire les enfants à l'école génère un trafic important en ville et est source d'insécurité aux abords des établissements. « Pédibus » et « vélobus » sont des solutions à ce problème. Même si celles-ci doivent avant tout s'appuyer sur l'implication des parents d'élèves, estimez-vous prioritaire d'attribuer des moyens financiers et humains pour les développer et les pérenniser ?



14 - Estimez-vous que le développement de l'attractivité du centre ville (commerce, travail, logement, loisirs) soit compatible avec l'extension du domaine piétonnier ? Si oui, pensez-vous que cette extension doit être accompagnée d'une politique de stationnement combinant restriction du parking en surface et facilités d'accès aux parkings sous-terrain existants pour les résidents ?



15 - Pensez-vous que l'apaisement généralisé de la vitesse en ville (centre et périphérie) doit être désormais un objectif prioritaire ? Si oui quels sont les moyens que vous proposez pour l'atteindre ?



16 - Estimez-vous nécessaire d'accélérer la mise en oeuvre du «schéma directeur en faveur des cyclistes» de d'agglomération notamment les aménagements cyclables sur les grands axes ? Si oui, pensez-vous que la place à faire au vélo doit, sauf de très rarissimes exceptions, toujours l'être au détriment de celle dévolue à l'automobile et non en empiétant sur celle réservée aux piétons ?



17 - En tant que maître d'ouvrage, vous serez sans doute amené à mettre en application l'article L228-2 du code de l'environnement. Estimez-vous que cet article constitue une contrainte pas toujours justifiée ou, au contraire, le voyez-vous comme une occasion à saisir pour montrer que le vélo doit désormais avoir sa place partout en ville ?



Merci d'envoyer votre réponse à toutes les adresses suivantes.

Vos réponses seront rendues publiques.

contact@dijon-ecolo.fr
evad@fubicy.org
arecyclier@wanadoo.fr
jaide@relais-planete-solidaire.org
groupe.gpdijon@ml.free.fr